

BRIGADIER

FICHE D'ENGAGEMENT

La fiche d'engagement est désormais impérative pour les seuls GPX promouvables qui souhaitent postuler à l'avancement.

SUEP B

Les conditions pour postuler sont :

- détenir l'examen pro RAEP-SUEP,
- être affecté en SUEP (sans condition de durée)
- avoir au 1er janvier 2019 au moins 6 ans de service effectif depuis la titularisation .

RAPPEL

REMISE D'UN RECEPISSE À SIGNER IMPERATIVEMENT

SEULE LA SIGNATURE VALIDE L'INSCRIPTION!

Remise d'un récépissé à signer et à remettre impérativement au secrétariat du service pour validation informatique définitive

avant le 26 octobre 2018 !

CALENDRIER

Enregistrement des candidatures jusqu'au 26 octobre 2018 inclus.

Les CAPI/CAPL se tiendront entre janvier et avril 2019.

La CAPN se réunira en juin 2019

L'UNSA Police,
LA Technicité en 

AVANCEMENTS 2019

BRIGADIER-CHEF

FICHE D'ENGAGEMENT

La fiche d'engagement est désormais impérative pour les seuls Brigadiers promouvables qui souhaitent postuler à l'avancement.

SUEP B

L'affectation réelle en secteur et unité d'encadrement prioritaire (SUEP) à la date du 1er janvier 2019 est indispensable pour prétendre à un avancement SUEP (art. 15.1-2 du décret 2004-1439)

RAPPELS

TOUS LES POSTES SONT OUVERTS

MAIS ATTENTION, selon 2 critères.:

PRIORITAIRE = probabilité importante d'avancement sur le service concerné.

NON PRIORITAIRE = probabilité faible à nulle d'avancement sur le service concerné.

REMISE D'UN RECEPISSE À SIGNER IMPERATIVEMENT

SEULE LA SIGNATURE VALIDE L'INSCRIPTION !

Remise d'un récépissé à signer et à remettre impérativement au secrétariat du service pour validation informatique

définitive avant le 26
octobre 2018 !

CALENDRIER

Enregistrement des candidatures jusqu'au 26 octobre 2018 inclus.

Les CAPI/CAPL se tiendront entre janvier et avril 2019.

La CAPN se réunira en juin 2019

L'UNSA Police,
LA Technicité en 

AVANCEMENTS 2019

MAJOR

FICHE D'ENGAGEMENT

La fiche d'engagement est désormais impérative pour les seuls
Brigadiers-Chefs promouvables qui souhaitent postuler à l'avancement.

RAPPELS

REMISE D'UN
RECEPISSE À SIGNER
IMPERATIVEMENT

SEULE LA SIGNATURE VALIDE L'INSCRIPTION !

Remise d'un récépissé à signer et à
remettre impérativement au secrétariat
du service pour validation informatique

définitive avant le 26
octobre 2018 !

TOUS LES POSTES
SONT OUVERTS

MAIS ATTENTION, selon 2 critères :

PRIORITAIRE = probabilité importante
d'avancement sur le service concerné.

NON PRIORITAIRE = probabilité *faible*
à *nulle* d'avancement sur le service
concerné.

CALENDRIER

Enregistrement des candidatures jusqu'au 26 octobre 2018 inclus.

Les CAPI/CAPL se tiendront entre janvier et avril 2019.

La CAPN se réunira en juin 2019

L'UNSA Police,
LA Technicité en 